

Objectif 5

TRAVAILLER ENSEMBLE

5.1 COORDONNER LES EFFORTS - Rassembler toutes les organisations qui travaillent en matière d'accès à la justice dans chaque province ou territoire pour mettre l'accent sur les solutions locales.

5.2 INCLURE TOUT LE MONDE - Faire participer les grandes institutions (tribunaux, gouvernements), les groupes professionnels (associations d'avocats), les groupes communautaires et les organisations sans but lucratif (cliniques, VIJ), les universitaires et les particuliers pour trouver des approches nouvelles et créatives.

5.3 ÊTRE AUDACIEUX, PASSER À L'ACTION - Une coordination locale et nationale doit diriger, agir et inspirer les autres à s'attaquer au problème de l'accès à la justice.

5.4 COLLABORER AU SEIN DES INSTITUTIONS - En plus d'être une préoccupation de l'ensemble du système de justice, l'accès à la justice doit être une préoccupation au cœur des organisations de juges, des associations d'avocats et de parajuristes, des tribunaux et des institutions.

5.5 COORDONNER DANS L'ENSEMBLE DU CANADA - Poursuivre sur notre lancée et maintenir une attention soutenue à l'égard de ces questions dans l'ensemble du pays, en complément de l'activité locale et régionale.

L'accent mis sur la collaboration est un changement de culture au sein du système de justice. Le secteur a toujours été compartimenté en groupes professionnels, divisé en fonction des compétences et axé sur le maintien de l'indépendance des juges et des avocats grâce à la séparation des institutions.

En réponse à l'appel à l'action de la Feuille de route pour le changement de 2014, un groupe ou un comité axé sur la collaboration a été mis sur pied dans chaque province ou territoire du pays. Chaque année, le Comité d'action se réunit dans le cadre de son sommet annuel, qui rassemble des représentants de ces collaborateurs provinciaux et territoriaux et des représentants des institutions du secteur de la justice dans le but de coordonner les efforts en matière d'accès à la justice.

Le Comité d'action a de nombreuses façons de communiquer les idées sur l'accès à la justice au Canada. Quiconque s'intéresse à la question de l'accès à la justice peut s'abonner à son bulletin mensuel sur l'accès à la justice pour obtenir de l'information sur des projets intéressants et des approches novatrices. Le Réseau de recherche sur l'accès à la justice, hébergé par le Forum canadien sur la justice civile, est une communauté de chercheurs universitaires ou travaillant dans des organismes communautaires qui échangent des résultats de recherche, des travaux universitaires et de nouvelles idées sur ces enjeux. Des liens vers ces deux outils de communication et d'autres nouvelles du Comité d'action sont accessibles au justicedevelopmentgoals.ca/fr.

En 2019, le secteur de la justice a établi un partenariat avec le secteur de la santé, les bibliothèques et les travailleurs des services sociaux afin d'accroître l'accès à la justice pour les collectivités vulnérables. Des initiatives coordonnées et collaboratives ont mis en valeur l'accès à la justice et ont renforcé la capacité des fournisseurs de services.

Les organisations qui déclarent que c'est leur principal effet sur l'accès à la justice : **11**

Projets harmonisés : **108**

Travailler avec les fournisseurs de services de santé et de services sociaux

Les partenariats justice et santé (connus aux États-Unis sous le nom de Medical-Legal Partnerships et en Australie sous le nom de Health Justice Partnerships) sont des ententes de collaboration entre des fournisseurs de services médicaux et de santé et les services juridiques communautaires pour favoriser des interventions précoces et multidisciplinaires pour les personnes à faible revenu et les familles aux prises avec des problèmes médicaux et juridiques qui se chevauchent. La résolution rapide et la prévention des problèmes qui se rapportent aux déterminants sociaux de la santé jouent un rôle important dans l'amélioration de la vie des personnes et dans la diminution des coûts économiques, sociaux et autres de la pauvreté et des troubles de santé. En 2019, le Community Advocacy and Legal Centre de Belleville en Ontario a travaillé dans le cadre d'un partenariat justice et santé avec des organismes de soins de santé primaires afin de fournir des ateliers juridiques sur place pour les patients, des séances d'éducation pour les fournisseurs de soins de santé, de l'aide pour remplir les formulaires et un processus de référence simplifié, y compris une « ligne d'assistance » pour des conseils. Il a reçu près de 300 recommandations de ses partenaires de soins de santé et a offert des ateliers éducatifs à environ 150 fournisseurs de soins de santé.

« Jane était une mère célibataire de deux jeunes enfants. Elle a été diagnostiquée d'un cancer en phase terminale. L'infirmière autorisée navigant les systèmes du bureau de son médecin l'a aiguillée vers notre bureau pour obtenir de l'aide. Le CALC a travaillé en étroite collaboration avec Jane au cours des deux dernières années, l'aidant à régler un éventail de questions juridiques. À titre d'exemple, le CALC l'a représentée lorsqu'elle a été expulsée au milieu de son traitement contre le cancer, il a empêché que ses prestations d'invalidité soient supprimées, il l'a aidée à accéder à la Prestation fiscale canadienne pour enfants afin qu'elle puisse mettre de la nourriture sur la table, à remplir des documents de procuration et un testament précisant la tutelle de ses enfants et elle a facilité l'aide au moyen de références pour des problèmes de droit familial. Sans ce soutien, Jane aurait peut-être été sans

abri et aurait sans doute eu du mal à répondre aux besoins fondamentaux de ses enfants. »

Community Advocacy and Legal Centre

Le travailleur social africain de la Nouvelle-Écosse (TSANE) joue un rôle important en aidant le personnel de l'aide juridique de la Nouvelle-Écosse. Il permet d'offrir des services adaptés à la culture aux clients et à établir des liens avec les collectivités et les fournisseurs de services de première ligne. Le TSANE reçoit les renvois pour les affaires criminelles concernant les familles, les adultes et les jeunes issues de part et d'autre de la province. Il assure les services d'avocats en tenant compte du contexte culturel pour ultimement entraîner des résultats et des résolutions novateurs. Le TSANE travaille en collaboration avec des avocats, appuie les clients dans les procédures judiciaires et les conférences préparatoires, offre un mentorat aux jeunes et aide les clients à comprendre les processus juridiques auxquels ils participent. Le TSANE travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs de services communautaires de première ligne. En 2019, le TSANE a aidé 55 personnes.

« [Le TSANE]... Nous a aidé, moi et mes enfants, à nous remettre sur pied alors que j'avais atteint mon plus bas. Bien que les outils étaient facilement disponibles, le fait de les connaître et la façon dont elle savait comment et quand les utiliser a rendu ce processus beaucoup plus facile... Elle est vraiment une personne unique et elle joue un rôle essentiel au sein du système de justice et pour la défense des personnes de couleur dans une province où nous sommes si facilement négligés et minés... elle est nécessaire pour tant de gens qui ont aussi eu le sentiment de désespoir et se sentent perdus dans leur bataille juridique. »

Une cliente de l'aide juridique de la Nouvelle-Écosse

En tant que membre du Wellington County Mobile Legal Service (WellCoMs, Service juridique mobile du comté de Wellington), une fourgonnette s'est rendue dans douze collectivités rurales du comté de Wellington deux fois par mois, de mai à octobre 2019, en suivant un horaire précis. La fourgonnette s'est installée dans un endroit prédéterminé, où une tente a été installée, et a offert du café et des

collations. Deux travailleurs d'approche se trouvaient à bord de la fourgonnette et ont fourni des renseignements juridiques et des références. Des consultations juridiques avec des avocats et des intervenants de la clinique juridique de Guelph et du comté de Wellington ont été organisées par Skype à partir de la fourgonnette. Les travailleurs d'approche ont également établi des liens avec des intermédiaires de confiance dans la collectivité.

Le projet pilote de bibliothèque centrale de la Société du Barreau du Manitoba constitue une tentative d'élargir l'accès à la justice et d'offrir un meilleur accès à un plus large éventail de services gratuitement (ou à faible coût), tout en réduisant le chevauchement entre les divers fournisseurs de services du système judiciaire en passant par la transformation de la bibliothèque du palais de justice. La bibliothèque centrale comptera deux aspects distincts : la fourniture de renseignements et d'aide juridiques de première ligne (première étape) et la création d'un portail en ligne pour offrir un meilleur accès à l'information et aux services juridiques (deuxième étape).

L'Antigonish Womens Resource Centre dirige l'initiative « Justice Matters for Women : Rural Outreach in Antigonish and Guysborough Counties ». Ce programme accorde aux personnes les services d'une travailleuse communautaire qui peut les aider à résoudre des problèmes, à obtenir du soutien émotionnel et du soutien en cas de crise sur un éventail de questions reliées aux femmes. Une telle travailleuse peut aider les personnes à s'exprimer et elle peut les accompagner lorsqu'elles se rendent vers des services, des organismes, des institutions, dans les tribunaux, à des rendez-vous juridiques, à des rendez-vous médicaux et à des réunions et programmes reliés à la loi.

À la suite de consultations avec plusieurs organisations qui travaillent auprès de sans-abri, Éducaloi, au Québec, a créé trois guides et une fiche d'information juridique pour répondre aux questions les plus fréquemment posées par les intervenants travaillant avec cette population. Les documents portent sur des sujets comme les soins de santé, les procédures administratives, les casiers judiciaires et les diverses lois sur l'immigration. Éducaloi a offert une formation juridique aux intervenants de ces organisations, y compris un volet sur l'immigration, animé par un avocat spécialisé.

Dans le cadre de l'initiative Post-Release Issues Project, des membres de la Justice Sector Constellation en Alberta ont établi des liens avec divers intervenants du système correctionnel afin de cerner les lacunes dans les mesures de soutien pour les personnes remises en liberté. Un rapport

portant sur la coordination des services du secteur de la justice pour les personnes socialement défavorisées offrant des orientations stratégiques pour un meilleur accès à la justice a été commandé par la Constellation. L'objectif du rapport est d'améliorer la coordination des services du secteur de la justice, et le document comprend un certain nombre de recommandations concernant les problèmes auxquels sont confrontées les personnes remises en liberté et le soutien qui peut leur être offert. L'étape suivante du projet de la Constellation consistera à préparer une carte traçant l'itinéraire des clients et à déterminer les points où une intervention pourrait être nécessaire pour aider à assurer un meilleur soutien aux personnes libérées à la fin de leur parcours.

Coordination des efforts en matière d'accès à la justice

En Ontario, le Groupe d'action sur l'accès à la justice (TAG) a tenu sa quatrième semaine annuelle de l'accès à la justice et a accueilli près de 1 500 participants en personne et par webémission. La semaine a également permis la participation de plus de 40 conférenciers dans 5 programmes accrédités, pour plus de 13 heures de contenu en formation professionnelle continue et de professionnalisme en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion, générant plus de 31 000 impressions sur les médias sociaux à l'aide du mot-clé #A2JWeek2019 et entraînant la publication de 16 articles dans les médias. Les idées qui ont pu ressortir des divers programmes serviront à élaborer différents plans de travail pour contribuer aux efforts du TAG en 2020.

Access to Justice BC a entrepris une campagne pour obtenir l'appui intersectoriel du « triple objectif d'accès à la justice ». Cinquante-deux organisations du secteur de la justice de la Colombie-Britannique ont été mobilisées. Lors d'une cérémonie le 12 juin 2019 pour affirmer cet appui, le juge en chef et le procureur général de la Colombie-Britannique ont amené d'autres leaders organisationnels à officiellement signer le document d'appui. Le « triple objectif » comporte trois éléments : améliorer l'accès à la justice sur le plan de la population (et de la sous-population); améliorer l'expérience des utilisateurs en matière d'accès à la justice; et améliorer les coûts, y compris la réalisation d'économies dans d'autres secteurs et la garantie que les coûts sont proportionnels aux avantages.

CLEA Manitoba exploite un bureau de conférenciers bénévoles qui donnent de leur temps chaque année pour offrir sur demande des séances d'information juridique à la collectivité. En 2019, CLEA a organisé 36 conférences. Au

total, plus de 680 personnes ont assisté à ces séances. CLEA s'est associée à 12 groupes et organismes divers pour offrir des présentations du bureau des conférenciers. Ces groupes et organismes comprennent des organisations autochtones, une organisation de personnes âgées, une organisation pour les nouveaux arrivants, un centre communautaire, la Journée du droit, une organisation de parents, une organisation oeuvrant en santé mentale, le bureau de circonscription des députés, ainsi que 20 bibliothèques dans le cadre du projet de Law in the Library, en partenariat avec la bibliothèque publique de Winnipeg. Les présentations portaient sur 11 sujets différents : les testaments (y compris les directives sur les procurations et les soins de santé), le droit de la famille (y compris les droits des grands-parents, la propriété, la garde et l'accès), l'immigration, la CLEA, les carrières en droit, le droit criminel (y compris l'alcool au volant), la *Loi sur le droit d'auteur*, l'ABC du premier achat immobilier, la justice pour les jeunes, les condominiums, les petites entreprises et la loi.

L'Accord France-Québec est une entente de collaboration conclue à Québec le 15 mars 2019 entre la Chambre des notaires du Québec et le Conseil supérieur du notariat français. Cet accord assure la collaboration notariale entre la France et le Québec en matière de réception de procurations ou d'actes notariés et en matière de réception d'une signature. L'accord permet également aux notaires français d'agir en tant que notaire délégué pour la réception d'une signature de l'une des parties à un acte reçu devant un notaire québécois.

En 2019, Éducaloi a procédé à des échanges d'expertise et d'expérience avec des partenaires internationaux. Dans le cadre d'une collaboration avec Avocats sans frontière Canada, des experts en communications juridiques d'Éducaloi ont établi un partenariat avec des défenseurs haïtiens des droits humains afin d'offrir de la formation

et du soutien pour l'amélioration des outils d'information juridique et des droits de la personne. Au cours de la semaine du 4 au 8 novembre 2019, deux employés d'Éducaloi se sont rendus en France pour entamer la première partie d'un échange. L'objectif était d'améliorer l'expertise de l'équipe d'Éducaloi en échangeant des pratiques avec d'autres organisations. Un outil collaboratif d'éducation juridique en ligne sera élaboré au cours de la prochaine année, lorsque des membres de l'ADEJ rendront visite à Éducaloi.

Pendant deux jours et demi en avril 2019, le Comité d'action a tenu son Sommet annuel à Montréal. Ce sommet regroupait 80 dirigeants d'A2J de partout au pays, avec la participation de la magistrature, des gouvernements, d'institutions juridiques, d'écoles de droit, d'organismes à but non lucratif, d'avocats et de groupes de lutte pour l'équité. Une journée entière du Sommet a été consacrée à une discussion sur les ordres juridiques autochtones et sur le droit autochtone. Des conférenciers distingués du Yukon, du Conseil des Mohawks d'Akwesasne, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont parlé de la nécessité et de l'occasion pour le système de justice canadien de donner suite à la promesse de Gladue et d'autres décisions clés, et d'intégrer ou de créer un espace commun avec les ordres juridiques et les traditions autochtones afin d'offrir des services juridiques mieux adaptés à la culture, centrés sur la collectivité et accessibles aux Autochtones.

Les communautés de pratique organisées par Comité d'action se sont tournées vers l'avenir cette année : 43 participants ont acquis des connaissances sur des technologies perturbatrices, comme les chaînes de blocs, et ont discuté à ce sujet, ainsi que sur des modèles de pensée d'avenir, telle que la stratégie prospective, et d'autres moyens de mesurer et évaluer l'accès à la justice, y compris l'Indice sur l'État de Droit du World Justice Project.

Les collaborateurs provinciaux et territoriaux

Les collaboratifs provinciales/territoriales favorisent un lien local, régional et national pour les individus et les organisations travaillant sur l'accès à la justice.

- C.-B.** A2JBC - Access to Justice BC
- YN** Comité d'accès à la justice
- ALB.** Initiative de réforme du système de justice familiale
- T.N.-O.** Comité d'accès à la justice
- SASK.** Le Réseau d'accès à la justice
- MAN.** Comité d'accès à la justice
- ONT.** Groupe d'action sur l'accès à la justice (TAG)
- NT** Programme d'accès à la justice
- QC** Forum Québécois sur l'accès à la justice civile et familiale
- Î.-P.-É.** Comité d'accès à la justice
- N.-É.** Access to Justice and Law Reform Institute of Nova Scotia
- T.-N.-L** Comité d'accès à la justice